



DECISION N° 2023-568

**Sant Jordi 2023 - marché de prestation de service  
avec Les enfants du Lude**

Direction de la Culture

Le Maire,

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le conseil municipal ;

Vu les articles L. 2122-23 et L. 2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux adjoints et/ou conseillers municipaux ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 3 juillet 2020 donnant délégation au Maire pour les matières énumérées à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 28/06/2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François Dussaubat, Adjoint au Maire, dans le cadre des délégations du conseil municipal au Maire ;

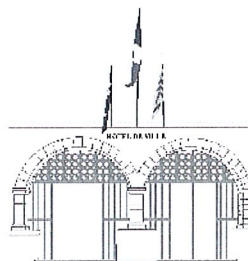
Vu l'article R2122-3 relatif au marché passé sans publicité ni mise en concurrence dans le cadre d'un atelier d'animation unique ;

Considérant que la Ville de Perpignan souhaite programmer des animations à l'occasion du salon du livre qui se déroule au couvent des Minimes le samedi 22 avril 2023, dans le cadre des activités liées à Sant Jordi ;

**DECIDE**

**Article I**

La Ville de Perpignan conclut un marché de prestation de service avec l'association Les enfants du Lude, ci-après désignée « association », pour assurer une animation de jeux géants à l'occasion du salon du livre organisé le samedi 22 avril 2023 de 10 à 18 heures au couvent des Minimes de Perpignan, dans le cadre de Sant Jordi 2023.



## **Article 2**

La Ville de Perpignan s'engage à verser à l'association, sur présentation d'une facture à l'issue de la prestation, la somme de 420 € TTC (quatre cent vingt euros), non assujetties à la TVA.

## **Article 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal seront chargés de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil municipal.

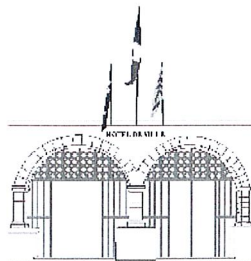
Fait à Perpignan, le **5 JUIN 2023**

ID Télétransmission : **066-216601369-20230605-J73566-AU-J-J**

Accusé reçu le : **5 JUIN 2023**

Affiché le : **5 JUIN 2023**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint





(Association loi 1901)  
107, avenue de Prades 66000 PERPIGNAN  
Tel : 04 68 54 12 09 / Fax : 09 56 06 72 36  
Mobile : 06 81 31 53 30  
Email : lesenfantsdulude@gmail.com

**Objet :** Animation jeux géants  
**N/Réf :** MD100223  
**N°Siret :** 41167544000043

Mme. Mireille Verdagner  
Service de la Culture Catalane  
Hôtel Pams  
18 rue Émile Zola  
66000 Perpignan

## DEVIS

Date d'édition : Perpignan le 10/02/2023

Date	Horaires	Libellés	Montant
Samedi 22 avril 2023	Présence de 8h30- 18h30 (Animation de 10h-17h comprenant 1 heure de "pause")	Mise en place et animation d'un espace de jeu en bois comportant une quinzaine de grand jeu et un espace pour les tous petits. Le forfait se base sur une animation d'une durée de 6 heures.	400,00 €
		Option autonomie : Mise à disposition de tables de l'association	20,00 €
<b>total</b>			<b>420,00 €</b>

Devis arrêté à la somme de : Quatre cent vingt euros.

Tarifs TTC : Association non assujettie à la TVA

Le devis est valable un mois à compter de sa date d'émission, sauf disposition contraire sur le devis.

Concernant les modalités et les conditions d'intervention : se référer à l'annexe

La responsabilité des "Enfants du lude" ne pourra être engagée en cas de risques locatifs.

Les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs

Devis a nous retourner impérativement signé avec la mention "bon pour accord"

j'accepte les conditions mentionnées sur la feuille annexe

LES ENFANTS DU LUDE  
107 Av de Prades - 66000 PERPIGNAN  
Tél : 04 68 54 12 09 - Port : 06 81 31 53 30  
SIRET : 411 675 440 00043  
E-mail : lesenfantsdulude@gmail.com

L'Adjoint délégué  
à la Culture  
M. André BONET

PERPIGNAN LA RAYONNAN  
DIRECTION  
DE LA

Association loi 1901, n°Siret: 41167544000043  
Adressée Association de Jeunesse et d'Education populaire N° 66503.

Nom du signataire :

Date:

Signature et cachet:

Pour le Maire,  
Par subdélégation  
l'Adjoint



François DUSSAUBAT

PERPIGNAN, LE 5 JUN 2023





PERPIGNAN  
LA RAYONNANTE

La traçabilité a pour objectif de justifier une dépense engagée hors marché. Elle doit être complétée, datée, signée et jointe au bon de commande, accompagnée du devis retenu.

<b>Direction opérationnelle ou service concerné</b>	DIRECTION DE LA CULTURE
<b>Demandeur</b> (personne en charge du dossier)	MIREILLE VERDAGUER
<b>Date de lancement de la consultation</b>	1/02/2023
<b>Critères de choix</b>	A détailler -Spécificité des activités de l'entreprise -Qualité des prestations -Réputation de l'entreprise
<b>Date</b> (et heure si besoin) <b>limite de réception des offres</b> par retour de message	9/02/2023
<b>Code Nomenclature</b>	
<b>Type de Besoin</b>	<input type="checkbox"/> Récurrent ou <input checked="" type="checkbox"/> Ponctuel <input type="checkbox"/> Fournitures ou <input type="checkbox"/> Services ou <input type="checkbox"/> Travaux

**Objet et Contexte de la consultation :**

Mise en place et animation d'un espace de jeu en bois comportant une quinzaine de grands jeux et un espace pour les tous petits. Dans le cadre du salon du livre Sant Jordi 2023.

**MISE EN CONCURRENCE > DEVIS**

<b>Société</b> et adresses : postale et électronique	Réponses	Montant € HT	Offre retenue

**NON RECOURS A UNE MISE EN CONCURRENCE à justifier obligatoirement**

Association qui propose une animation extrêmement spécifique (Un espace de jeu en bois comportant une quinzaine de grands jeux et un espace à destination des tous petits). Cette association est sollicitée chaque année à l'occasion des festivités liées à Sant Jordi. Elle n'a pas d'équivalent dans le département.

**CONCLUSION**

Considérant que les animations spécifiques proposées par cette association restent le critère, de sélection prioritaire.  
L'Association « Les enfants du Lude » présente l'offre la mieux-disante pour un montant de : 420 € TTC  
(Association non assujettie à la TVA)

**Avez-vous déjà soumissionné avec ce titulaire dans l'année**

NON

OUI > merci de préciser : .....

**Avez-vous déjà consulté pour le même objet dans l'année**

NON

OUI > merci de préciser : .....

**PERPIGNAN, LE 5 JUIN 2023**



Pour le Maire,  
subdélégation  
Adjoint

François DUSSAUBAT

Le demandeur	Le Directeur
Date : Le 9/02/2023	Date : 9/02/2023
Nom : VERDAGUER Mireille Qualité : Responsable aux Affaires Catalanes.	Nom : GRANIER-SAËZ Denis Qualité : Directeur de la Culture.